

Réunion du 11.09.2008

<u>Présents :</u>	Président	:	L. Lopez
	Bruxelles-Brabant Wallon	:	F. Michiels & A. De Leener
	Hainaut	:	JP. Maes & J. Delepelaere
	Liège	:	G. Vinci & L. Schins
	Luxembourg	:	JM. Fivet & B. Reynolds
	Namur	:	G. Henquet & JM. Collet
	Secrétaire	:	J. Turrisi

Invités : Présents : **J.P. Delchef**, Président du CA de l'AWBB
J. Ringlet, Vice-président du CA de l'AWBB
J. Nivarlet, membre du CA de l'AWBB

1. Rappel des règles de fonctionnement au sein de l'AWBB.

Le Président de l'AWBB rappelle que les départements ou comités dépendants du CA ne peuvent modifier des décisions prises par le Conseil d'Administration et/ou l'Assemblée Générale.

2. Administration

Les problèmes rencontrés dans l'informatique de l'AWBB sont nombreux et les clubs se plaignent de ne pouvoir remplir leurs tâches correctement.

Le Président de l'AWBB explique qu'un problème récurrent de "bande passante" est à l'origine du dysfonctionnement du système. Infomat s'emploie à mettre en place une solution "bis" qui tentera de régler les problèmes. Dans l'attente, une proposition d'assouplir momentanément les contrôles et utiliser l'ancien système qui consistait à envoyer des fax et des e-mails comme l'année dernière. Les clubs ne doivent pas hésiter à contacter Véronique LAURENT afin de régler les problèmes ponctuels qui pourraient survenir.

3. Compétition

1. Le calendrier des rencontres régionales n'est pas visible sur le site à cause du même problème informatique rencontré actuellement. En attendant, il peut être consulté sur le site de CP Liège.
2. Le CA a envisagé l'organisation d'une coupe régionale qui serait réservée aux clubs de niveau inférieur à la division 1 provinciale. Il a été convenu que chaque province organisera un référendum auprès de ses clubs pour avis, la décision intervenant lors de la prochaine réunion.
3. Approbation des PO provinciaux : Hainaut signale que, malgré l'envoi du règlement le 9/8/2008 au Secrétaire Général, il s'étonne que celui-ci n'ait pas été repris au point 4 du dernier PV du CA.

4. Comptabilité

La transmission des tableaux recettes/dépenses trimestrielles aux CP n'ont pas été envoyées comme convenu lors de la dernière réunion de trésorerie. Le Trésorier Général a fait parvenir différents tableaux montrant la situation à fin juin 2008 qui n'ont pas été bien compris par certaines provinces. Une réunion spéciale de trésorerie interviendra très prochainement afin de régler les problèmes récurrents.

Demande est faite aux provinces d'évaluer le coût supplémentaire de la prise en charge des désignations des arbitres pour les rencontres des divisions régionales. Une première estimation de l'ordre de 15 % paraît réaliste.

Il est rappelé l'importance de prévoir l'élaboration du budget pour 2009.

5. Promotion

Il est signalé aux clubs que les minis panneaux qui servent lors des Summer Tour peuvent être mis à leur disposition gratuitement pour leurs diverses organisations en fonction des disponibilités. Les demandes doivent être envoyées aux CP qui prendront la décision et la transmettra au Secrétaire Général pour le suivi.

6. Bilan administratif des Assemblées provinciales.

Il a été constaté que les provinces n'appliquaient pas toujours la même structure de l'ordre du jour. A cet égard, un tableau "type" sera transmis de manière à uniformiser ces assemblées.

En ce qui concerne les dates des prochaines assemblées, elles ont été fixées comme ci-après :

- Liège : Vendredi 15/05/2009
- Namur : Vendredi 15/05/2009
- Luxembourg : Mercredi 21/01/2009 et Vendredi 15/05/2009
- Hainaut : Samedi 16/05/2009
- Bruxelles-Brabant wallon : Samedi 23/05/2009

Le Président de l'AWBB signale que les questions qui pourraient être posées au Conseil d'Administration par les clubs ou les assemblées devront être expédiées dans les mêmes délais qu'au PA28 pour obtenir des réponses.

7. Arbitrage

Les représentants des provinces constatent que le fait de la mise en place des arbitres de niveau 1 va considérablement modifier les montants attribués aux clubs dans le cadre du PC1

8. Divers

Namur : PF 18 – Quelle est l'année de référence pour l'établissement du calcul de la saison 2008-2009

Namur : Qui supporte les frais du CRF lors de rencontres annulées. La situation s'est présentée une fois à ce jour.
Réponse : Il n'y aura pas de seconde fois.

Namur : Vérification des termes utilisés dans certains articles parus sur le site (code de jeu). Les termes ne sont pas tout à fait appropriés (traduction mal réalisée). A voir et à rectifier.

Liège : quid d'un certificat médical signé par le médecin après le 1^{er} avril 2008 mais sur un exemplaire reprenant la saison 2007-2008 ? Réponse : exceptionnellement, barrer les années à la main et rectifier. De plus, il est envisagé de proposer de modifier la date indiquée au PA102 -1^{er} avril de chaque année → 1^{er} juin).

Liège : Certains parents de clubs germanophones refusent de signer les certificats médicaux de leurs enfants qui leur sont proposés en langue française. Un exemplaire du certificat médical en langue germanique sera rédigé très prochainement.

Liège : Les cartes d'arbitres ne sont toujours pas distribuées. Elles seront expédiées aux CP très prochainement.

CA : Il est rappelé aux CP qu'une rubrique "La vie dans les Provinces" existe sur le site de l'AWBB et qu'il leur est loisible d'insérer les différentes infos et manifestations qui se produiront (coupes,...)

L. LOPEZ
Président du département "Relations CP"